



Fiche d'inscription

**Service de Transport d'Utilité Sociale
Essonne Mobilités**

Nom :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance :

.....

Adresse :

.....

Code Postal :

.....

Ville :

.....

Téléphone :

.....

Mobile :

.....

E-mail :

.....

Critères de ressources :

- Bénéficiaires d'un minima social ou demandeur d'emploi ou salarié d'une structure d'insertion ou retraite.
- Bénéficiaires CSS (Complémentaire Santé Solidaire).
- Bénéficiaires RSA.
- Bénéficiaires AAH.

- Bénéficiaires ASS, ASPA, ASI, ...
- Demandeurs d'asile, Allocation temporaire d'attente.

Motif du trajet :

- Emploi
- Formation professionnelle
- Administratif
- Santé
- Courses alimentaires

Documents à fournir pour la prise en charge :

Pour sa 1^{ère} demande d'adhésion à « Essonne MobilitéS », l'utilisateur doit fournir les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription à Essonne MobilitéS dûment complété;
- Justificatif de domicile ;
- Une pièce d'identité ;
- La charte de l'utilisateur signée : engagement à respecter les règles de fonctionnement de transport à la demande d'utilité sociale ;
- Un justificatif de ressource justifiant de la qualité de bénéficiaire (exps : carte de demandeur d'emploi / attestation de droit RSA / titre de retraite / carte d'handicapé/d'invalidité...).

Dépôt du dossier par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Essonne MobilitéS
Pôle Economie Solidaire
10F Chemin du Larris
91150 ÉTAMPES

tus@essonnemobilites.fr / Téléphone : 01 69 16 11 69

Autorisation de traitement de données à caractère personnel (RGPD) – A compléter par le candidat

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Né(e) le :

Autorise Essonne MobilitéS à utiliser les données personnelles collectées dans le cadre de son accompagnement. Ces données dématérialisées sont saisies dans un outil informatique (BEKO et/ou base de données Excel).

Fait le : à :

Signature :

Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant: Essonne MobilitéS 10F chemin du Larris 91150 Etampes (contact@essonnemobilites.fr)

Les informations demandées sur cet imprimé sont obligatoires en vue de votre inscription. Le destinataire de ces informations est la Communauté de Communes du Val d'Essonne. En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et procéder éventuellement à des rectifications auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

La charte de l'utilisateur

Les engagements de l'utilisateur :

- Je m'engage à respecter le conducteur et la voiture qui me prend en charge à chacun de mes trajets.
- Je m'engage à respecter les règles mises en place par l'association lors des trajets, notamment les contraintes sanitaires.
- Je m'engage à tenir un langage correct. Les propos obscènes, vulgaires, violents et racistes sont totalement interdits.
- Je m'engage à respecter les trajets convenus avec Essonne Mobilités.
- Je m'engage à avertir Essonne Mobilités dès que possible en cas de manquement prévisible à ces obligations (au plus tard 24h avant le trajet), notamment en cas d'annulation de mon déplacement.
- Je m'engage à signaler à Essonne Mobilités tout retard de plus de 10 min par rapport aux horaires fixés initialement.
- Je m'engage à fournir l'ensemble des documents demandés pour la constitution du dossier avant toute mise en œuvre du trajet.
- Si je suis mineur, mon inscription sera valide une fois que Essonne Mobilités aura reçu l'autorisation de mon tuteur légal.
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.
- J'accepte d'être contacté par l'association Essonne Mobilités à mon numéro personnel.

Fait à, le

Nom, prénom, signature :

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Comment le TUS du Val d'Essonne fonctionne au quotidien ?

Pour se déplacer, l'utilisateur contacte directement la centrale d'appels d'Essonne MobilitéS.

Essonne MobilitéS et l'utilisateur fixent ensemble un jour, un lieu et une heure de rendez-vous.

Amplitude du service :

Essonne MobilitéS organise le transport d'utilité sociale du Lundi au Samedi matin et après-midi.

Fonctionnement du service de Transport d'utilité sociale.

Services heures : **du Lundi au Vendredi** 7h – 19h et **Samedi** de 9h à 19h.

Période de fonctionnement :

Le service est proposé toute l'année sauf les jours fériés.

Réservation du service :

Le standard d'Essonne MobilitéS est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

L'utilisateur doit effectuer une demande de déplacement 48 HEURES A L'AVANCE (hors week-end et jours fériés) et communiquer de façon précise :

- La date du déplacement,
- Le lieu et l'heure de prise en charge.

Pôles générateurs de déplacement :

- les gares SNCF de Ballancourt-sur Essonne, Mennecy, La Ferté-Alais, Boutigny-sur-Essonne, Brétigny et Evry Courcouronnes et arrêts des lignes de la Communauté de commune du Val d'Essonne , les marchés, commerces de centre-ville et grandes surfaces, - les services administratifs et sociaux (missions locales, associations, France Service CCVE...), - les équipements générateurs de santé et à destination des personnes âgées (centre médico-social, maison de retraite et résidence pour personnes âgées...).

Communes desservies de départ : AUVERNAUX ; BALLANCOURT-SUR-ESSONNE ;BAULNE ; CERNY ; CHAMPCUEIL ; CHEVANNES, D'HUISON-LONGUEVILLE, ECHARCON, FONTENAY-LE-VICOMTE, GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE, ITTEVILLE, LA FERTÉ-ALAIS, LEUDEVILLE, MENNECY, NAINVILLE-LES-ROCHES, ORMOY, ORVEAU, SAINT-VRAIN, VAYRES-SUR-ESSONNE, VERT-LE-GRAND, VERT-LE-PETIT.

Exemple Liste point d'arrêt départ : Porte à porte à partir du territoire de la CCVE.

Collectivités desservies d'arrivées : CA Grand paris sud Seine Essonne Sénart, CC2V, CCEJR, CA Etampois Sud Essonne, CA Cœur d'Essonne Agglomération, dans la limite d'un périmètre de 50 km de point de départ.

Exemple communes d'arrivées : Brétigny-sur-Orge, Boutigny-sur Essonne, Arpajon, Lardy, Bouray-sur Juine, Evry-Courcouronnes, Lisses, Villabé, Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, St Fargeau-Ponthierry, Milly la Forêt, Soisy Sur-Ecole, Boissy-Le Cuté, et Etampes.

BENEFICIAIRES DU SERVICE

Le service est accessible prioritairement aux personnes avec critères de ressources et de prestations sociales habitant toutes les communes de la CCVE:

- Bénéficiaires d'un minima social ou demandeur d'emploi ou salarié d'une structure d'insertion ou retraite.
- Bénéficiaires CSS (Complémentaire Santé Solidaire).
- Bénéficiaires RSA.
- Bénéficiaires AAH.
- Bénéficiaires ASS, ASPA, ASI, ...
- Demandeurs d'asile, Allocation temporaire d'attente.

Conditions de prise en charge :

- Personnes majeures (ou mineures avec accord écrit du responsable légal) ;
- Le nombre de déplacements est limité à 5 allers retours par mois, excepté pour les trajets domicile/travail ou formation professionnelle sous réserve qu'il n'y ait pas d'opportunités de transport en commun et par membre de la famille. Le report des déplacements non utilisés d'un mois sur le mois suivant n'est pas autorisé ;
- Les déplacements pris en charge par l'Assurance Maladie sont exclus ;
- Les déplacements occasionnés par une recherche d'emploi sont éligibles par l'association Essonne MobilitéS ;
- Trajets <= 100 km ;
- Lorsque le conducteur se déplace sans trouver l'adhérent, la course reste due ;
- En fonction de la fréquentation du service, un autre critère concernant les habitants de plus de 65 ans pourra être appliqué sans limitation de ressources ou de prestations sociales.

Participation aux frais de déplacement :

L'association Essonne MobilitéS a mis en place le transport à la demande d'utilité sociale à un tarif préférentiel.

Ainsi, la participation pour l'utilisateur sera fixée comme suit :

- 0,30 € pour un trajet de 1 km maximum ;
- 0,60 € de 1,1 à 2 km ;
- 0,90 € de 2,1 à 3km ;
- 1 € au-delà de 3 km, quelque soit le nombre de km.

Le paiement de chaque course se fera directement par l'utilisateur auprès du conducteur, soit :

- A chaque course réalisée
- Au travers d'une carte d'abonnement de 10 courses à 10 €

Documents à fournir pour la prise en charge :

Pour sa 1^{ère} demande d'adhésion à « Essonne MobilitÉS » et obtenir une carte, l'utilisateur doit fournir les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription à Essonne MobilitÉS dûment complété ;
- Un justificatif de domicile ;
- Une pièce d'identité ;
- La charte de l'utilisateur signée : engagement à respecter les règles de fonctionnement de transport à la demande d'utilité sociale ;
- Un justificatif de ressource justifiant de la qualité de bénéficiaire (expls : carte de demandeur d'emploi / attestation de droit RSA / titre de retraite / carte d'handicapé/d'invalidité...).